

FARES - Service Prévention Tabac promotion de la santé

• Public

- Les professionnels relais auprès des jeunes dans leurs différents milieux de vie : l'école, les services PSE, les centres PMS, les services de santé, les associations d'aide à la jeunesse, les AMO, les centres sportifs et de loisirs, etc.
- les tabacologues ;
- les fumeurs et le grand public.

• Missions

LE FARES ASBL (FONDS DES AFFECTIONS RESPIRATOIRES) est une association sans but lucratif composée de 2 services : le service de prévention tabac, le service prévention de la tuberculose et des autres affections respiratoires.

Créée en 1986, l'équipe du Service Prévention Tabac met depuis 30 ans ses compétences au service des professionnels-relais des secteurs de l'éducation, de la santé et du social. Les actions de coordination, de sensibilisation, de diffusion, de formation et d'animation en matière de prévention et d'aide à la gestion du tabagisme s'inscrivent dans une perspective de promotion de la santé.

• Activités

Le service Prévention tabac du FARES propose les activités suivantes :

Promotion de la santé: Il outille les professionnels de l'éducation, de la santé et du social afin qu'ils puissent intégrer et soutenir des projets de prévention dans leur pratique. Il remplit cette mission par :

l'accompagnement de projet : mise en place de projets de prévention à destination des jeunes, des adultes-parents et des familles et accompagnement des professionnels-relais auprès des jeunes dans le cadre d'interventions de sensibilisation et de supervisions de projet de prévention tabagique. **les formations en promotion de la santé :** pour développer des savoirs et compétences en matière de promotion de la santé. Il développe des formations à la carte pour aborder les problématiques tabac mais aussi sur des outils pédagogiques comme Parcours SanT **la guidance documentaire** dans le choix de livres, articles, brochures, outils et supports pédagogiques du centre de documentation du FARES.

- **Formations :** développement de savoirs et de compétences en matière de gestion du tabagisme. A côté des formations promotion de la santé, formations à l'entretien motivationnel, à la tabacologie, l'e-learning en santé mentale et psychiatrie.
- **Sevrage tabagique :** orientation pour le sevrage tabagique vers les structures de prise en charge coordonnée par le FARES (www.aideauxfumeurs.be), sensibilisation dans divers lieux de vie.

• Sigle
FARES

• Adresse
Rue de la Concorde 56

• Localité
1050 Ixelles

• Personne ressource
Rasson Caroline

• Fonction
responsable du service prévention

• E-mail
prevention.tabac@fares.be

• Tél
02 518 18 66

• Institution partenaire(s) de l'expérience
- Gestion du tabac à l'EPM
- Projet tabac à l'Athénée Royal de Rixensart
- Projet tabac au Collège Sainte-Gertrude

• Institution ressource(s) de l'expérience
- Projet tabac du conseil provincial des jeunes

- **Coordinations et réseaux** : coordination d'hôpital sans tabac, du plan wallon sans tabac, des centres d'aide aux fumeurs, du répertoire des tabacologues.

- **Appui documentaire** : réalisation et mise à disposition en téléchargement gratuit (PDF) tous les documents réalisés sous forme de brochures, cahiers, affiches, folders et (mini)-dépliants sur des thématiques comme la chicha, la cigarette électronique, le diabète et le tabac,...

- **Site web**

www.fares.be/fr/tabagisme/

- **Autre info**

Le FARES dispose d'une Antenne wallonne à Namur